



**COMITÉ DE
PARENTS**

Centre
de services scolaire
des Phares

Québec 

Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares,
tenue le 18 avril 2023, à 18 h 30, à la salle 107-108 du centre administratif,
situé au 435, avenue Rouleau, Rimouski

Présences :

M ^{me} Julie Barbeau	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
M ^{me} Nancy Carrier	Déléguée des écoles Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque
M. Alexandre Charest	Délégué de l'école Langevin – St-Jean
M ^{me} Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
M ^{me} Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
M ^{me} Heidi-Kim Ferguson	Déléguée de l'école des Cheminots
M. Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
M ^{me} Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Paul-Hubert
M. Hugo Martin	Délégué de l'école de l'Aquarelle
M. Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher – d'Auteuil
M ^{me} Sylvie Perron	Déléguée de l'école Norjoli
M ^{me} Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
M ^{me} Brigitte Poirier	Déléguée de l'école de l'Estran

Invités :

M ^{me} Marie-Hélène Gagné	Directrice du Service des ressources éducatives (Quitte à 20 h 15)
M ^{me} Madeleine Dugas	Directrice générale (Quitte à 20 h 15)
M ^{me} Nancy Prévèreault	Conseillère-cadre à la direction générale et future directrice générale (Quitte à 20 h 15)
M ^{me} Mary-Elen Gamache Brouillard	Secrétaire de réunion

Absences :

M ^{me} Ginette Amyot	Déléguée du CCEHDAA
M. Matthew Chapman	Président et Délégué de l'école des Merisiers
M ^{me} Rosalie Davreux	Déléguée de l'école des Sources
M. Tony Franceschini	Délégué de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire
M ^{me} Élie Hallé	Déléguée de l'école de la Colombe
M. Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
M ^{me} Myriam Morissette	Déléguée de l'école du Portage
M. Jason Ouellet	Délégué de l'école du Grand-Pavois
M ^{me} Émilie Ringuet	Déléguée de l'école Boijoli
M ^{me} Catherine Roy	Déléguée de l'école Grand-Défi

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE (18 H 33)

En l'absence de M. Matthew Chapman, la Vice-Présidente, M^{me} Jacky Malenfant, souhaite la bienvenue à mesdames Marie-Hélène Gagné, Madeleine Dugas et Nancy Prévèreault et les remercie d'avoir accepté de venir présenter leurs sujets au Comité. Elles débutent leurs présentations à 18 h 33.

La séance régulière ouvre à 20 h 16, à la suite des présentations des membres invités.

2. PRÉSENTATION DU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

2.1 Calendrier scolaire 2023-2024

Madame Gagné explique à l'assemblée que les calendriers scolaires sont élaborés par un comité paritaire qui est composé de directions, d'enseignants et de représentants de tous les milieux.

Pour établir les journées pédagogiques fixes, il y a plusieurs facteurs à respecter, dont les semaines de prise de clientèle, le gel d'horaire lors des épreuves ministérielles en juin et les journées dont le contenu est déterminé par les enseignants.

L'organisation des journées pédagogiques flottantes « école » (4) demeure à la discrétion des écoles, principalement pour leur permettre de consulter leurs professionnels. En effet, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, les professionnels sont amenés à travailler dans plusieurs établissements et ne peuvent donc pas être à deux endroits en même temps.

Pour décider des journées flottantes non écoulées prévues pour les intempéries ou pour les autres besoins, les consultations aux syndicats se déclenchent le 1^{er} avril de chaque année.

Pour éviter les situations vécues à l'année scolaire 2021-2022, le comité des calendriers a mis en place une marche à suivre pour les directions et secrétaires d'écoles avec des dates préétablies. Cependant, pour éviter les confusions, ces dates ne sont divulguées qu'à l'interne et ne doivent pas être annoncées trop à l'avance.

Pour améliorer les communications entre les écoles et les parents, une procédure administrative des bonnes pratiques de communication a été élaborée puis présentée à toutes les directions d'établissement. Cette procédure prévoit que l'annonce des journées pédagogiques flottantes doit se faire dès que possible ou minimalement 2 semaines avant la date prévue pour le congé. Si, pour une raison ou pour une autre, la date prévue n'a pas encore été annoncée à moins de 2 semaines du congé, les directions doivent reporter la journée pédagogique flottante à une autre date. Cette procédure prévoit également d'envoyer un rappel aux parents et de mettre l'information à jour sur le site Internet de l'école une semaine avant.

2.2 Période de questions

Madame Julie Barbeau soulève un point qu'il serait intéressant de vérifier. Est-ce que la mise en place d'un système d'alerte semblable à celui pour aviser de la fermeture des écoles en cas de tempête serait possible ? Ce système pourrait faire en sorte de rappeler aux parents que la journée en cours ou à venir est n'est pas une journée d'école régulière.

Madame Dugas prend cette suggestion en note et s'informerait à ce sujet.

3. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

3.1 Présentation de M^{me} Nancy Prévèreault

Madame Nancy Prévèreault se présente et est très heureuse de faire la connaissance du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares. Comme elle prône la collaboration et les échanges de vive voix, le Comité de parents pourra s'attendre à ce que les directions de services viennent les rencontrer plus fréquemment à l'avenir.

3.2 Présentation des travaux du Comité d'engagement à la réussite des élèves (CERÉ)

Madame Gagné présente l'échéancier des travaux qui ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire en ce qui concerne la réécriture du nouveau plan d'engagement à la réussite des élèves (PEVR)

- **13 au 25 septembre 2022** : Envoi d'un sondage au sujet des valeurs du Centre de services scolaire des Phares aux parents, employés et élèves de tous les établissements scolaires sous sa responsabilité.
- **11 octobre 2022** : 1^{re} table de travail composée des membres du conseil d'administration (CA), des directions de service et d'établissement, ainsi que des membres du Comité d'engagement à la réussite des élèves (CERÉ) pour dégager les principaux enjeux présents sur le terrain. Lors de cette table de travail, 2 orientations ciblées sont ressorties et une compétence transversale a été mise de l'avant.

	Orientation 1	Compétence transversale	Orientation 2
Nom	Milieu motivant	Culture de données	Bien-être à l'école
Phrase	La réussite est à ma portée !	Je sais où je m'en vais !	Je suis bien !

- **14 mars 2023** : 2^e table de travail pour dégager nos valeurs, nos orientations et nos cibles. Les résultats du sondage ont été présentés à ce moment et reflétaient ceci :

- En première position nous retrouvons la bienveillance,
- En deuxième position nous retrouvons la collaboration,
- En troisième position nous retrouvons à parts égales l'engagement et l'accomplissement.

Madame Dugas demande aux membres présents quelle est leur opinion au sujet du nombre de valeurs que nous devrions avoir et si les écoles devraient en avoir une ou plusieurs qui seraient différentes de celles du centre administratif.

L'opinion générale est que toutes les écoles devraient se rattacher aux valeurs du centre, mais qu'elles devraient aussi en avoir au moins une qui soit propre à elles-mêmes, afin de leur permettre de se démarquer des autres et de mieux représenter leur milieu.

Madame Dugas explique ensuite en quoi consiste la culture de données. À partir des données d'évaluations que nous pouvons extraire de nos systèmes, nous pouvons cibler précisément les difficultés de nos élèves sur le terrain. Cela nous permet ensuite de recentrer l'enseignement sur ce qui est plus difficile à apprendre. L'outil d'analyse permet également d'identifier les élèves qui ont plus de difficulté et d'approfondir certaines notions de façon plus personnalisée à leurs besoins.

Les présentatrices demandent à l'assemblée ce qu'elle pense au sujet de l'ouverture de l'organisation face aux réalités parentales et sur la place des parents. De manière générale, les parents sentent de l'ouverture, que ce soit par la direction de leur école ou par les services administratifs. La Vice-Présidente nomme que contrairement à certains de leurs vis-à-vis dans d'autres centres de services scolaires, le Comité de parents du CSSDP entretient de bonnes relations avec l'organisation.

Le principal enjeu soulevé à ce propos est la communication. Les parents aimeraient que les communications soient le plus uniforme possible entre tous les établissements, car le fait qu'il y ait plusieurs canaux différents devient difficile à suivre. Pour un parent qui a plusieurs enfants qui ne fréquentent pas la même école, cela peut vite devenir un casse-tête.

Comme dernier exercice, M^{me} Gagné présente les différents énoncés de vision qui ont été élaborés par tous les acteurs travaillant à l'écriture du prochain PEVR. En s'inspirant de ces propositions, le Comité de parents en partage une qui résume bien l'idée que l'on souhaite mettre de l'avant : *Ensemble, plein phare pour apprendre et s'accomplir !*

3.3 Redécoupage des quartiers scolaires

La direction générale confirme que le Lab-École fera partie d'un quartier scolaire. Le 15 mai prochain, une présentation de ce redécoupage sera faite aux conseils d'établissement et aux directions d'établissements qui seront touchés par ce redécoupage. Cette présentation sera faite au Comité de parents le lendemain.

3.4 Consultation à venir au sujet du Projet Lab-École

La direction générale et le Service des ressources matérielles et du transport présenteront le redécoupage des quartiers scolaire en vue de la consultation au Comité de parents. Cette consultation se tiendra du 16 mai au 9 juin 2023 inclusivement.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-22-23-107R-01

La Vice-Présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Les sujets suivants sont ajoutés au point 13 « Divers ». De plus, on propose de laisser ce point ouvert jusqu'à la fin de la séance.

- Lettre reçue pour autorisation provisoire dans une école
- Rappel : Processus de désignation au conseil d'administration du CSSDP.

Il est proposé par M. Bruno Ouellet et appuyé par M^{me} Julie Barbeau d'adopter l'ordre du jour de cette séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisqu'il n'y a pas de public présent à la séance, aucune question n'est soumise au Comité de parents.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

6.1 Lecture du procès-verbal et suivi à la rencontre du 21 mars 2023

Les membres ont fait la lecture du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023 avant la présente rencontre. Madame Malenfant demande aux membres présents s'ils ont des modifications ou des corrections à apporter au projet de procès-verbal du 21 mars 2023. Les modifications suivantes sont demandées :

- Heure de départ de M. Bruno Ouellet : 21 h

Suivis : Les suivis sont vérifiés.

6.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023

CP-22-23-107R-02

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et appuyé par M^{me} Heidi Ferguson, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2023 en incluant les corrections demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. CONSULTATIONS

7.1 Retour de consultation – Changements apportés à la *Politique d'admissibilité au transport*

La Vice-Présidente demande à l'assemblée si quelqu'un a des commentaires à propos de la réponse qui a été transmise par le Service des ressources matérielles et du transport. On se demande pour quelle raison le Comité de parents est consulté lorsqu'au final c'est le comité consultatif de transport qui doit procéder à l'analyse des documents et formuler ses recommandations.

Madame Cynthia Charette ainsi que M. Alexandre Charest prennent note de cette intervention et soulèveront ce point à leur prochaine rencontre.

7.2 Consultation – Changement mineur apporté au document *Règles de passage et de classement du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire 2023-2024*

Le changement qui a été apporté au document depuis sa dernière présentation au Comité de parents est le suivant : *année scolaire d'application de ces règles de passage et de classement*. Tout le reste de l'information est identique au document qui avait été adopté pour l'année scolaire 2022-2023.

Étant donné que cette demande de consultation a été envoyée au Comité de parent après la convocation pour la séance de ce soir, M^{me} Jacky Malenfant informe les membres présents qu'elle fera parvenir les documents à tous les délégués par courriel et les invite à lui faire part de leurs commentaires au plus tard le 5 mai 2023. Si des recommandations lui sont envoyées, elle les présentera aux membres de l'exécutif le 8 mai. Elle fera ensuite parvenir les recommandations au Service des ressources éducatives avant la date limite qui est le 15 mai prochain.

8. SERVICES DE GARDE

Étant donné que le principal sujet en lien avec ce point a déjà été traité à la dernière séance (possibilité de déclarer les absences au service de garde par Mozaïk) et qu'il n'y a pas d'autre sujet à soulever concernant ce point ce soir, nous passons au prochain point.

9. COMITÉ CONFÉRENCE

Le sujet qui a été choisi pour la conférence par Dr. Nadia est *Vos enfants et les technologies numériques... Comment favoriser une saine utilisation ?* Cette conférence aura lieu le jeudi 11 mai 2023 de 19 h 30 à 21 h. (90 minutes) à la Salle George-Beaulieu du Cégep de Rimouski. Les documents concernant cette conférence seront déposés dans OneDrive [à cet endroit](#).

Un partage de l'événement sera envoyé à tous les parents à partir du 24 avril. Il serait judicieux d'interpeller M^{me} Zoé Ross-Lévesque pour augmenter les chances de rejoindre le plus de gens possible. Le Comité de parents évalue également la possibilité de faire la promotion de cet événement à la radio avec D^r Nadia.

Présentation des dépenses à prévoir :

- 1 850 \$ + taxes pour la conférence ;
- 0,54 \$/km à partir de Montréal ;
- 150 \$ + taxes pour les frais d'hébergement ;
- 643,17 \$ pour la location de la salle ;

Il est proposé par M. Bruno Ouellet et appuyé par M^{me} Sylvie Perron, d'autoriser ces dépenses pour l'organisation de l'événement.

10. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS**Mont-Saint-Louis – Saint-Rosaire**

Étant donné qu'il leur reste un budget suffisant, le conseil d'établissement a pris la décision d'organiser une nouvelle conférence qui sera proposée aux parents des écoles Écho-des-Montagnes, Lavoie, Mont-Saint-Louis et Saint-Rosaire.

Le voyage des finissants sur la Côte Nord à bord du navire Bella-Desgagnés se tiendra du 1^{er} au 4 mai prochain.

Lévesque

L'OPP de l'école a organisé plusieurs activités de financement d'ici la fin de l'année scolaire pour amasser des fonds pour l'amélioration de la cour d'école.

Mistral et Paul-Hubert :

Les deux groupes d'harmonie et l'ensemble de guitares de l'école du Mistral ont la chance cette année de voyager chacun à leur tour à Orlando en Floride dans le cadre d'une compétition musicale, en plus de visiter Disney.

Paul-Hubert

L'équipe de robotique de l'école Paul-Hubert a remporté la deuxième place lors du Festival de robotique FIRST Québec du 30 mars au 1^{er} avril au Centre Vidéotron de Trois-Rivières. Pour en savoir plus, consultez le [communiqué de presse](#).

Rose-des-Vents

L'école souhaite mettre en place un projet d'hébertisme. Madame Julie Barbeau demande s'il y a des gens qui connaissent des entrepreneurs qui pourraient réaliser ce projet. Madame Marie-Pierre Boucher lui propose de contacter les magasins sportifs de la région, qui pourrait possiblement avoir quelques contacts intéressants.

D'Auteuil

Le conseil d'établissement de l'école passera en revue les travaux qui ont été effectués. M. Bruno Ouellet rappelle aussi aux membres que le 3 juin prochain se tiendra la grande journée des petits entrepreneurs.

Estran :

Les élèves de 6^e année sont à organiser leur soirée de financement sous forme d'un jeu-questionnaire sur les sciences pour la tenue de leur bal de finissant et leur sortie de fin d'année. Madame Brigitte informe le comité que leur conseil d'administration est à la recherche d'un photographe ou d'un studio de photographie pour l'an prochain. Ils faisaient affaire avec le Studio de la Pomme Verte, mais il souhaiterait revenir à une ressource plus « locale ». Les membres proposent Monika Bourgeois, le studio des Photos de l'Est, l'Agence Photo Banque. Madame Marie-Pierre Boucher rappelle que cela peut parfois valoir la peine de prendre le temps de négocier les termes du contrat.

11. TRÉSORERIE

11.1 Acceptation des dépenses depuis la dernière séance

CP-22-23-107R-04

M^{me} Nancy Carrier présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

<u>Opérations courantes du Comité de parents</u>	<u>Fonds commun</u>
Frais d'intérêts : 2,95 \$	Dépôt 0 \$
Frais de secrétariat : 140,00 \$	Dépenses 0 \$
Frais de déplacement 80,24 \$	
Solde au compte : 7 368,58 \$, au 18/04/2023	Solde au compte : 8 553,74 \$, au 18/04/2023

Il est proposé par M^{me} Julie Barbeau et appuyé par M^{me} Emmanuelle Charette d'accepter les dépenses du Comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. INFORMATIONS

12.1 Présidence

Le Président étant absent de cette séance, nous passons au prochain point à l'ordre du jour.

12.2 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Rappel - Journée de la mobilisation

Quand? : Le 22 avril 2023 de 9 h à 14 h.

Où? : À l'école secondaire Paul-Hubert

Quoi? : Ateliers formatifs, pièce de théâtre, kiosques d'organismes communautaires...

C'est gratuit! Lien d'inscription : <https://bit.ly/3mHLdxP>

Le MEQ reporte d'un an l'implantation du cours *Culture et citoyenneté québécoise*

Le nouveau programme qui remplacera le cours *Éthique et culture religieuse* sera enseigné dans toutes les écoles un an plus tard que prévu, soit à la rentrée 2024.

Des outils pour faciliter la gestion des écrans en famille

Le Blogue Action Parents aborde le sujet de l'encadrement de l'utilisation des écrans par les enfants. [Pause](#) vous offre 5 outils pratiques et gratuits pour améliorer leurs habitudes numériques. Découvrez-les sur le blogue *Action Parents* [ici](#).

La cour de l'école de votre enfant aurait besoin d'améliorations ?

La FCPQ, en collaboration avec ses partenaires, a préparé un outil pour aider les parents qui voudraient rafraîchir leur cour d'école. Pour plus d'informations : [cliquez ici](#).

Projet de loi sur l'encadrement du travail des enfants

Les parents de la FCPQ déplorent de ne pas être invités en commission parlementaire pour le projet de loi sur l'encadrement du travail des enfants. Malgré son exclusion de la commission parlementaire, la FCPQ dépose [un mémoire](#) présentant les recommandations des délégués auprès de la commission de l'économie et du travail, incluant la création d'un « Fonds persévérance » payé par les employeurs.

Lien du communiqué : [cliquez ici](#).

Lien pour l'entrevue de Kévin Roy : [cliquez ici](#)

Grand rendez-vous national des parents | 3 juin 2023

Thème : On se mobilise pour surmonter les défis!

Coût : 50 \$ pour la participation sur place, la participation à distance est gratuite.

Il est possible d'acheter un bloc de places pour les comités de parents, en écrivant à formations@fcpq.qc.ca.

Au programme :

- Des conférences ;
- Un salon des exposants ;
- Un panel de jeunes, de parents et d'experts, concernant les défis en éducation ;
- Une activité de reconnaissance des parents pour clôturer la *Semaine nationale de l'engagement parental*.

Il est proposé par M^{me} Sylvie Perron et appuyé par M. Hugo Martin, d'accepter l'achat d'un bloc d'inscription pour cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Rencontre du conseil général du 15 avril – 6 ateliers de réflexion

- La collaboration école-famille-communauté, en présence du *Conseil supérieur de l'éducation*
- Le projet de loi 19 sur le travail des jeunes
- Le code d'éthique et de déontologie de la FCPQ
- Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation : un réel outil ?
- Mise en œuvre – Guide et capsules sur le comité de parents
- L'avenir de parents Québec

Webinaires et soirées POP à venir :

[Des trucs pour des récréations plus actives](#) : 19 avril 2023

[Autisme et parcours scolaire](#) : 26 avril 2023

[Le conseil d'administration](#) – 2e partie : 2 mai 2023

[L'assemblée annuelle des parents](#) : 9 mai 2023

[Le conseil d'établissement](#) : 16 mai 2023

[L'organisme de participation des parents](#) : 23 mai 2023

[Le Protecteur national de l'élève et la nouvelle procédure de traitement des plaintes](#), 24 mai 2023

[Soirée POP : Le comité de parents](#), 30 mai 2023

[Soirée POP : Le comité de parents du service de garde](#), 6 juin 2023

Prochain Conseil général

La prochaine rencontre du Conseil général ainsi que l'assemblée générale annuelle se tiendront le 3 juin 2023 à Longueuil.

12.3 Conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Phares

Une rencontre extraordinaire du conseil d'administration a eu lieu le 11 avril dernier. Lors de cette séance, la lettre de démission de M. Sylvain Gagné a été acceptée par le CA. M. Éric Lepage a été élu Président et M^{me} Marie-Pierre Boucher, Vice-Présidente du CA.

Le CA a ensuite procédé à l'adoption des documents *Objectifs et principes de répartition des ressources financières 2023-2024* et *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire*. Une demande d'emprunt à long terme pour le projet d'aménagement du terrain synthétique à l'école du Mistral et la vente d'une partie des terrains de la ferme-école ont aussi été autorisées par le CA.

12.4 Comité consultatif de transport

Il n'y a rien de nouveau depuis la dernière rencontre. La prochaine rencontre du comité est prévue le 25 avril prochain. Les délégués représentant le Comité de parents se chargeront de ramener les préoccupations soulevées lors des discussions.

12.5 Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCEHDAA)

La dernière rencontre a eu lieu le 27 mars dernier. Les deux points à l'ordre du jour étaient la présentation de la révision de la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire*, ainsi que la présentation et la tenue d'un atelier sur le nouveau *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)* qui est en cours d'écriture.

13. DIVERS

13.1 Lettre d'autorisation provisoire pour l'inscription

Madame Sophie Picard informe le Comité de parents qu'elle a reçu récemment une lettre d'autorisation provisoire pour l'inscription de sa fille à son école l'an prochain. (Une copie de [la lettre dépersonnalisée](#) a été déposée dans les documents de la séance à titre de référence.) Comme elle habite le territoire desservi par son école de quartier, elle ne comprend pas pourquoi elle a reçu cette lettre. Il est vrai qu'elle habite à la limite du territoire de cette école, mais elle a toujours été

considérée comme faisant partie de l'école de quartier. Se pourrait-il qu'il existe des disparités entre le quartier scolaire et le découpage des districts dans le logiciel de transport ? Si c'est le cas, cela pourrait expliquer pourquoi elle a reçu cette lettre.

Il semble que 26 parents qui sont en principe sur la liste de libre-choix des Alizés ont reçu la même lettre d'autorisation provisoire pour l'inscription à l'école à l'automne 2023.

13.2 Rappel : Processus de désignation au conseil d'administration du CSSDP

Le poste de **membre du Comité de parents représentant le district 1** (Écoles des Alizés, des Cheminots, Grand-Défi, du Mistral, Norjoli, du Portage et Centre de formation aux adultes et professionnel de Mont-Joli – Mitis (CFAMM et CFPMM)) est à combler pour un mandat débutant le 17 mai 2023 jusqu'au 30 juin 2025.

Les 3 autres postes seront à combler au 30 juin 2023. Le mandat de ces postes est de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026.

À titre de rappel, les postes qui seront à combler sont les suivants :

- **Membre du Comité de parents représentant le district 2**
(Écoles de Ste-Luce – des Bois-et-Marées – Lévesque, de la Rose-des-Vents, des Hauts-Plateaux, du Grand-Pavois et des Sources)
- **Membre du Comité de parents représentant le district 3**
(Écoles de l'Aquarelle, Élisabeth-Turgeon, de l'Estran et du Rocher – D'Auteuil)
- **Membre du Comité de parents représentant le district 4**
(Écoles Boijoli, de la Colombe, des Merisiers, des Beaux-Séjours et Langevin – Saint-Jean)

Les délégués qui désirent déposer leur candidature doivent envoyer leur formulaire complété à l'adresse consultation-comiteparents@cssphares.gouv.qc.ca **au plus tard le 1^{er} mai 2023**.

La responsable de cette adresse, M^{me} Jacky Malenfant accusera réception des documents et les fera parvenir à M^{me} Cathy-Maude Croft.

L'élection des membres se fera à la prochaine rencontre du Comité de parents, soit le 16 mai 2023.

14. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Les participants sont très satisfaits de la présentation sur le PEVR et ils ont le sentiment que cette séance a été très productive. Ils félicitent également M^{me} Malenfant, qui a fait un excellent travail en assurant la présidence de cette séance.

15. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du Comité de parents se tiendra le 16 mai 2023, à 18 h 45, à l'école des Alizés située à Mont-Joli. Cependant, comme une visite guidée de l'école est organisée avant le début de la séance, les membres sont invités à arriver à l'école à partir de 18 h. La visite pourra s'effectuer par petits groupes et le dernier départ prévu sera à 18 h 30.

Madame Sophie Picard informe l'assemblée que les élèves de l'école ont préparé une surprise aux membres du Comité de parents pour leur visite à l'école. Ils leur ont également fabriqué une carte d'invitation artisanale, que M^{me} Mary-Elen Gamache Brouillard partagera par courriel à tous les membres.

Le Comité de parents accueillera également M^{me} Cathy-Maude Croft pour la tenue des élections des membres représentant les parents au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Phares. Finalement, une délégation formée de mesdames Madeleine Dugas, Nancy Prévèreault, Marie-Hélène Gagné et de messieurs Carl Ruest et Jean-François Brisson viendront présenter le redécoupage des quartiers scolaires en vue de la consultation pour le projet du Lab-École.

Il est proposé par M. Bruno Ouellet et appuyé par M^{me} Brigitte Poirier de procéder à la levée de l'assemblée à 22 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Jacky-Malenfant
Vice-Présidente
Comité de parents 2022-2023

Alexandre Charest
Secrétaire
Comité de parents 2022-2023